

Dès le 12 mai, des demi-journées d'école envisagées

La Ville de [Caen](#) dévoilera, « le 7 mai au plus tard », l'organisation des journées d'école pour les enfants scolarisés dans la ville. Ils pourraient retrouver les salles de classe à partir du mardi 12 mai.

Les parents d'élèves attendent avec impatience de savoir comment se déroulera la rentrée de leurs enfants, à partir de la semaine du 11 mai, si le déconfinement est effectif et si l'épidémie de coronavirus n'est pas repartie de plus belle.

Comme partout, la Ville de [Caen](#) travaille aux divers scénarios de reprise, selon les niveaux scolaires et les lieux d'enseignement : écoles grandes ou petites, enseignants disponibles en présentiel ou non... De même qu'elle concocte un plan de reprise pour les collèges et lycées avec l'inspection académique et les collectivités territoriales concernées : Département et Région.

Seulement pour le moment, les parents sont dans le flou. C'est compréhensible tant il faut tout gérer dans l'urgence. Mais cela empêche ceux qui pourraient retourner au travail de se projeter, faute de savoir comment les choses s'organiseront pour leurs enfants.

Courrier aux directeurs et sondage auprès des parents

La Ville de [Caen](#) vient d'adresser un courrier aux responsables d'écoles, afin qu'ils sondent les parents. On y apprend différentes choses.

D'abord, comme partout en France, la journée du lundi 11 mai serait consacrée à l'organisation pratique : les enfants ne retrouveraient les classes qu'à compter du mardi 12 mai. L'accueil sera limité à 15 élèves par salle de classe, mais 10 par classe pour les écoliers de petite section ou de moyenne section de maternelle. [Caen](#) fait le choix de faire reprendre toutes les classes dès le 12 mai. Ça n'est pas le cas dans toutes les communes. À [Mondeville](#), par exemple, les CP et les CM2 ouvriraient le bal, le 12 mai. L'ensemble des niveaux ne retrouveraient les écoles que le 25 mai.

L'accueil ne se fera pas, pour tous, à temps complet en présence de l'enseignant. Les journées pourraient être organisées ainsi : une demi-journée de présence en classe, pour aborder de nouveaux apprentissages, sous la responsabilité de l'enseignant ; l'autre demi-journée pour des exercices d'entraînement et un temps éducatif (sport, culture, récréatif) sous la responsabilité d'une personne de la Ville de [Caen](#).

Évidemment, les enseignants ne pouvant pas être à deux endroits à la fois, ils ne pourraient plus fournir des plans de travail détaillés comme beaucoup d'entre eux l'ont fait depuis le 17 mars pour les enfants travaillant à distance. « **L'enseignant fournira simplement des exercices d'entraînement sur les notions travaillées avec les élèves présents dans l'école, ainsi que les devoirs pour le lendemain** », précise une directrice d'école.

Pour affiner au mieux l'accueil des élèves, les écoles ont adressé aux parents, à la demande de la Ville, un questionnaire à remplir en ligne, rapidement : comptez-vous mettre vos enfants à l'école ? À la garderie ? À la cantine ? La Ville y indique qu'elle dévoilera l'organisation de l'accueil des écoliers « **au plus tard jeudi 7 mai** ».



En raison du coronavirus, les écoles, collèges, lycées et universités sont fermés depuis lundi 16 mars. Archives Ouest-France, Stéphane Geufroi